INSTITUT FRANÇAIS
CHYPRE

FICHE D'INSCRIPTION AU TCF 2020

Mme / M

Nom *(orthographe de la carte d'identité ou du passeport)* ……

Prénom *(orthographe de la carte d'identité ou du passeport)* ……

Date de naissance (jour/mois/année) : ……

Pays de naissance : …… Nationalité : ……

Langue(s) maternelle(s) : ……

Langue(s) usuelle(s) : ……

Adresse personnelle : ……

Code postal : …… Ville : ……

Téléphone : …… E-mail : ……

Origine (établissement/professeur) : ……

Ancien numéro de candidat : ……

** Si vous avez déjà reçu **un numéro de candidat** lors d'une session TCF précédente, vous devez obligatoirement indiquer ce numéro et présenter un justificatif (photocopie de l'attestation)*

Je souhaite m'inscrire à la session du ……../……../ 2020

Inscription au …

☐ **TCF SO :** ☒ Epreuves obligatoires 110 €
Compréhension orale
Maîtrise des structures de la langue
Compréhension écrite

☐ Expression écrite 45 €
☐ Expression orale 45 €

☐ **TCF pour le Québec :**
☐ Compréhension orale 45 €
☐ Compréhension écrite 45 €
☐ Expression orale 50 €
☐ Expression écrite 50 €

☐ **TCF Canada :** 180 €

☐ **TCF pour la carte de résident :** 150 €

☐ **TCF pour l'accès à la nationalité française :** 110 €

☐ **TCF-DAP (demande d'admission préalable) :** 150 €

Montant des droits d'inscription : …… €

PROCEDURE ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions ont lieu, pour chaque session de test, aux dates publiées sur les supports de communication de l'Institut français de Chypre. Une fois la période d'inscription clôturée, aucune nouvelle inscription ou changement d'inscription ne seront acceptés.

Nous remercions les candidats de bien vouloir payer les frais correspondants à **HELLENIC BANK** en indiquant le code du compte **« UPAY FC »**. Veillez à ce que soient indiqués clairement sur le reçu : l'examen TCF et votre nom.

Pour procéder à votre inscription, veuillez remettre ou envoyer à l'Institut français de Chypre, Bureau des Examens, 59 Strovolos Avenue, 2018 Nicosie (du lundi au jeudi 09h00-18h00 ; le vendredi 09h00-14h00) :

- le formulaire d'inscription dument rempli ;
- le reçu de la banque ;
- une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport ;
- une photo (format passeport, minimum 248x349 pixels).

➢ Inscription des candidats handicapés

Tout handicap physique, moteur ou sensoriel devra impérativement être signalé au moment de l'inscription, de façon à organiser l'accueil du candidat concerné. Le handicap devra être dûment établi par **un certificat médical traduit en français.**
Si ce handicap n'a pas été signalé en temps voulu, le centre d'examen ne sera pas tenu de recevoir le candidat dans des conditions adaptées à son handicap.

➢ Annulation, remboursement ou changement

Aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué pour les annulations qui se feront après la clôture des inscriptions de chaque session.
Un report de date à la prochaine session annoncée pourra **exceptionnellement** être accordé dans les cas suivants : maladie, accident de la route. Pour ce faire, le candidat devra faire parvenir par écrit (mél ou courrier), au plus tard dans les 5 jours suivants le jour de l'épreuve, une demande de report de date en y joignant tous les justificatifs (certificats médicaux avec cachets et signature d'un médecin, rapports de police …).

➢ Passation, Pièce d'identité

Les candidats recevront par courriel leur convocation aux épreuves du TCF. Les dates et heures figurant sur la convocation aux épreuves ne sont en aucun cas modifiables.
Les candidats sont priés d'être au centre d'examen 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les retardataires seront refusés.

Le jour de l'épreuve les candidats doivent être munis d'un stylo noir, de la convocation et d'une pièce d'identité en cours de validé comportant une photo. Les candidats qui se présenteront aux examens sans pièce d'identité (carte d'identité avec photo ou passeport) ne seront pas autorisés à participer aux épreuves.

➢ Résultats et délivrance des documents officiels

Les résultats aux tests sont communiqués environ 4 semaines après les épreuves. Chaque candidat présent aux épreuves pourra retirer son attestation nominative à l'Institut français de Chypre.

Fait à …….. , le ……. /…….. / ……

Signature du candidat ou de son représentant légal, si mineur :